



WWW.ABYSSNAUT.COM

AUN FD NETTOYANT / DEGRAISSANT

Produit nettoyant dégraissant puissant, haute performance, sans résidus, pour pièces mécaniques, pièces détachées d'appareil respiratoire et de matériel de plongée.

Préconisé avant application de lubrifiants perfluoropolyether contact oxygène pur.

Préconisé pour dégraisser les blocs de plongée après ré-épreuve.

UTILISATEURS :

Plongeurs professionnels, Ateliers de maintenance ...

CARACTERISTIQUES :

- Enregistré H1
- Fabriqué dans un site de fabrication certifié selon les exigences d'hygiène ISO 21469
- Sans allergènes selon la directive EU No 1169/2011, annexe II
- Sans OGM
- Non soluble dans l'eau
- Compatible avec la plupart des plastiques

Données techniques

Couleur	Incolore	-
Base	solvant	-
Indice d'évaporation	19 (Éther= 1)	test maison
Larges plages de températures (aérosol)	-5 - +50	°C -
Larges plages de températures (vrac)	-30 - +80	°C -

AVANTAGES :

- Nettoyage rapide et sans résidus des huiles, des graisses, de certaines résines, des cires et des salissures, des agglomérats de sels.
- Efficace sur les graisses compatibles oxygène pur type ITN25 ou Cristolub
- S'évapore rapidement et sans résidus
- Compatible avec la plupart des plastiques et métaux
- Nettoie rapidement et efficacement
- Odeur agréable
- Economique à l'emploi
- Applicable sur surfaces chaudes jusqu'à +80°C

ABYSSNAUT® SARL – 3, rue de l'Orme – F 63880 OLLIERGUES – France. Tel: 04 73 95 29 68
contact@abyssnaut.com – commercial@abyssnaut.com

Toutes ces informations sont données à titre indicatives et correspondent aux valeurs qui nous sont connues lors de leur publication. Elles-ci ne constituent en rien une assurance de performances et ne font pas office de garantie vis-à-vis des applications propres à chaque utilisateur. Toutes ces informations peuvent à tout moment, sans consultation préalable, être modifiées.



WWW.ABYSSNAUT.COM

MODE D'APPLICATION :

Produit prêt à l'emploi.

Pulvériser sur les surfaces à traiter*. Dans le cas de pièces fortement encrassées répéter le procédé. Attendre la totale évaporation.

Dans le cadre du nettoyage des blocs de gaz respirable, une fois le nettoyage effectué et le produit AUN FD évaporé, gonfler le bloc à l'air à 50/100 bars, puis le vider. Effectuer cette manipulation à plusieurs reprises pour éliminer tout éventuel résidu de COV dans la bouteille, avant remise en service et gonflage avec un gaz respirable.

*Tester sur une petite surface afin de vérifier la compatibilité avec le support avant application.

Ne pas utiliser dans une pièce sous tension électrique

CONDITIONNEMENTS :

- Aérosol 400 mL
- Bouteille de 1 L
- Bidon de 5L/20L

*Vérifier la compatibilité avec les plastiques et vernis avant toute application



IDENTIFICATION DES DANGERS : AEROSOL

Ne pas utiliser dans une pièce sous tension électrique

Attendre l'évaporation complète des solvants, afin d'éviter les risques d'incendies.

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Hydrocarbures, C6-C7,n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, (4R)-isopropenyl-1-methylcyclohexenobutanone, 2-propanol

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/ une protection auditive.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Indications complémentaires :

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.



WWW.ABYSSNAUT.COM

IDENTIFICATION DES DANGERS : VRAC

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : Hydrocarbures, C10-C12, isoalkanes, < 2%aromatics EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Mentions de danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331 NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ne pas avaler. Ne pas utiliser avec d'autres produits.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Pour plus de renseignements se référer à la FDS du produit.

En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche.